



**Royal Canadian Mounted Police
Gendarmerie royale du Canada**

**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS A:
Bid Receiving/Réception des soumissions**

Bid Receiving Unit
Procurement & Contracting Services
Branch
VISITOR'S CENTRE
Royal Canadian Mounted Police
73 Leikin Drive
Ottawa, Ontario K1A 0R2
Telephone: (613) 843-3798

SOLICITATION AMENDMENT

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

MODIFICATION DE L'INVITATION

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaries

**Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du fournisseur/de
l'entrepreneur**

Telephone No. – No de téléphone:
()

Facsimile No. – No de télécopieur:
()

Title-Sujet Formation du secourisme général et la réanimation cardiorespiratoire		Amendment No. – No Modification 003
Solicitation No. - No. de l'invitation 201302677	Date 25 juin 2013	
Client Reference No. - No. De Référence du Client N2186		
GETS Reference No. - No. de Référence de SEAG		
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at – à 1400 heure HAE on – le 3 juillet 2013		
F.O.B. - F.A.B. Destination		
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Ian Arboleda ian.arboleda@rcmp-grc.gc.ca		
Telephone No. - No de téléphone 613-843-3793	Fax No. - N° de FAX: (613) 825-0082	
Destination of Goods, Services, and Construction: Destinations des biens, services et construction: See Herein / Voir aux présentes		
Instructions: See Herein Instructions : Voir aux présentes		
Delivery Required - Livraison exigée: See Herein/Voir aux présentes	Delivery Offered - Livraison proposée	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur		



MODIFICATION NO. 3 EST PORTÉE AFIN DE CHANGER LA PARTIE 4 – PROCÉDURE D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION. LES CHANGEMENTS SONT:

1. À la Partie 3 – Instructions pour la préparation des soumissions, section II : Soumission financière, point 1.1, , EFFACER dans son intégralité et REMPLACER par ce qui suit,

« 1.1 Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec l'annexe « D ». Le montant total de la taxe sur les produits et services ou de la taxe de vente harmonisée doit être indiqué séparément, s'il y a lieu. »

2. À la Partie 4 – Procédure d'évaluation et méthode de sélection, EFFACER dans son intégralité et REMPLACER par ce qui suit:

« 1.2 Évaluation financière

Voir l'Annexe « D » BASE DE PAIEMENT (Soumission Financière) »

3. À l'annexe "D" Base de paiement, EFFACER dans son intégralité et REMPLACER par ce qui suit:

**« ANNEXE « D »
BASE DE PAIEMENT (Soumission Financière)**

Le soumissionnaire doit remplir le tableau ci-dessous à des fins d'évaluation. Le prix total évalué correspond à la somme du prix ferme tout compris par participant.

Cours de secourisme	Prix unitaire ferme tout compris par participant
Année initiale – de l'attribution du contrat au 31 mars 2014	A déterminer
Optionnelle 1 – du 1 ^{er} avril 2014 au 31 mars 2015	A déterminer
Optionnelle 2 – du 1 ^{er} avril 2015 au 31 mars 2016	A déterminer
Optionnelle 3 – du 1 ^{er} avril 2016 au 31 mars 2017	A déterminer
Optionnelle 4 – du 1 ^{er} avril 2017 au 31 mars 2018	A déterminer

Le prix sera une entreprise tout prix forfaitaire par élève pour la réanimation de premiers secours et cardio-pulmonaires standard de 2 jour (RCR) - niveau C. Le nombre estimé d'élèves par cours est un minimum de 8 jusqu'à un maximum de 18 et le nombre estimatif de cours par durée du contrat est d'un minimum de 18 jusqu'à un maximum de 30.

Débours

Les débours (photocopies, dépenses de bureau, appels téléphoniques, etc.) sont inclus dans les coûts indiqués ci-dessus. Tous les biens livrables sont FAB destination, et les droits de douane canadiens sont inclus, le cas échéant.

Frais de déplacement et de subsistance



Il n'est pas prévu que des frais de déplacement et de subsistance seront engagés dans le cadre de ce contrat. Au besoin, ces frais devront être approuvés au préalable par le responsable du projet. Le remboursement de tous les frais de déplacement et de subsistance doit être demandé conformément aux dispositions de la *Directive sur les voyages* du Conseil du Trésor du gouvernement du Canada qui visent les entrepreneurs. Le remboursement sera fait sans aucune indemnité supplémentaire pour les coûts indirects ou les profits, sur présentation des reçus et d'un relevé des dépenses pertinent.

Le prix de la soumission sera évalué en dollars canadiens, taxe sur les produits et services ou taxe de vente harmonisée en sus, destination FAB, droits de douane et taxes d'accise du Canada compris. »

**TOUTES AUTRES TERMES ET CONDITIONS DE LA DEMANDE DE PROPOSITION
DEMEURENT INCHANGÉS.**